



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Tunisie

Question au Gouvernement n° 2880

Texte de la question

SITUATION EN TUNISIE

M. le président. La parole est à M. Gaëtan Gorce, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Gaëtan Gorce. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre et porte sur la question tunisienne.

Vous ne pouvez pas, monsieur le Premier ministre, vous dégager de vos responsabilités, comme vous avez tenté de le faire hier, en évoquant la permanence des relations amicales qui lient la Tunisie et la France. Celles-ci ont existé sous tous les gouvernements, ce qui est bien normal, et il est peu honnête, pour reprendre votre expression, de reprocher ces relations à Lionel Jospin, lui qui a toujours refusé de se rendre en Tunisie en tant que chef du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean-Claude Lenoir. A-t-il dit qu'il refusait ?

M. Gaëtan Gorce. La véritable question porte sur la manière dont vous avez géré cette crise. Est-il acceptable que votre ministre des affaires étrangères ait pu, au coeur d'une répression sanglante, proposer la coopération policière de la France ? *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)* Étiez-vous au courant ? Mme Alliot-Marie l'a-t-elle fait en accord avec vous et avec le Président de la République ? Si tel est le cas, pourquoi avez-vous hier répondu à sa place au lieu de lui laisser assumer toutes les responsabilités collectives de ce gouvernement ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Mais il y a plus grave : la faute qu'a commise le Gouvernement, c'est sa passivité face aux événements, donnant le sentiment de réagir au fil du temps sans rien maîtriser, comme s'il n'avait rien anticipé, rien analysé, rien voulu accompagner. *(Protestations sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

M. Lucien Degauchy. Donneur de leçons !

M. Gaëtan Gorce. Pourquoi est-ce le gouvernement des États-Unis qui a trouvé les mots pour dénoncer l'usage disproportionné de la force ? Pourquoi s'est-il senti autorisé à agir et à parler sans nous associer à une affaire qui nous touche d'aussi près - historiquement, culturellement ou affectivement ? N'est-ce pas la preuve de la perte de l'influence de la France dans cette région, de son absence de politique et de l'affaiblissement de notre pays auxquels votre diplomatie conduit aujourd'hui ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, vous persistez à vouloir donner à mes propos un sens qu'ils n'ont jamais eu, comme l'attestent d'ailleurs toutes les déclarations que j'ai faites pendant cette période et avant même le vendredi où M. Ben Ali est parti.

Je me demande finalement s'il ne s'agit pas effectivement pour vous de faire oublier le discours de M. Jospin, le discours de M. Strauss-Kahn, celui aussi, il y a moins d'un an, du maire de Paris, qui étaient tous très laudateurs à l'égard de l'action et de la politique de M. Ben Ali. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

A moins qu'il ne s'agisse de faire oublier que vous avez attendu lundi dernier pour exclure de l'Internationale socialiste le parti dirigé par M. Ben Ali, soit trois jours après son départ ? *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Henri Emmanuelli. Démission !

M. Richard Mallié. Taisez-vous, monsieur Emmanuelli !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Monsieur le député, mesdames, messieurs les députés, je crois que toutes ces polémiques sont stériles, inutiles et contraires à l'intérêt de notre pays auquel j'ai la faiblesse de croire que, sur tous les bancs, nous sommes attachés.

M. Henri Emmanuelli. Quel culot !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Aujourd'hui, il faut rappeler que les principes appliqués par tous les gouvernements ont toujours été, en matière de politique étrangère, le respect de l'État de droit, la non-ingérence et le soutien à la démocratie et aux libertés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Bernard Roman. C'est faux !

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre d'État*. Alors, oui, mesdames, messieurs les députés, comme l'a dit le Président de la République, la France se réjouit de voir la liberté et la démocratie en Tunisie. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Tous ensemble, je l'espère, nous souhaitons que cette période transitoire se déroule dans les meilleures conditions possibles, sans nouvelles difficultés pour l'ensemble du peuple tunisien, que nous voulons aider car ce sont nos amis. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Gaëtan Gorce](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2880

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 janvier 2011